

DECISION DU MAIRE N° 25 / 2020

Objet : **Marché n° 01/17 : Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe »**
 Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI)
 Avenant n°06

Le Maire de la Ville de Saint-Julien-en-Genevois,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 1er,

Vu l'article L2122-22, alinéa 4 du Code Général des collectivités Territoriales aux termes duquel il peut prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont prévus au Budget,

Vu l'acte d'engagement portant sur le marché Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI), notifié le 01/08/2017, au Groupement d'entreprises INEO RHONE-ALPES AUVERGNE / DAVID TELECOM pour un montant de 668 943.17 € HT (offre de base + tranche optionnelle);

Considérant qu'un avenant n°01 au marché «Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI)» ayant pour objet de préciser le délai d'exécution prévisionnel a été approuvé,

Considérant que par décision du maire n°01/2019 du 03 janvier 2019, un avenant n°02 au marché «Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI)» ayant pour objet la signature des fiches de travaux modificatifs n°01 à n°04 pour un montant total de : 2 538.11 € HT soit 3 045.73 € TTC (plus-value) a été approuvé,

Considérant que par décision du maire n°45/2019 du 13 mai 2019, un avenant n°03 au marché «Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI)» ayant pour objet la signature de la fiche de travaux modificatifs n°05 pour un montant total de : 7 234.08 € HT soit 8 680.90 € TTC (plus-value) a été approuvé,

Considérant que par décision du maire n°48/2019 du 21 mai 2019, un avenant n°04 au marché «Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI)» ayant pour objet la signature la fiche de travaux modificatifs n°07 pour un montant total de : 1 167.53 € HT soit 1 401.04 € TTC (plus-value) a été approuvé,

Considérant que par décision du maire n°90/2019 du 10 octobre, un avenant n°05 au marché «Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI)» ayant pour objet la signature des fiches de travaux modificatifs n°08 à n°09 pour un montant total de : 11 558.85 € HT soit 13 870.62 € TTC (plus-value) a été approuvé,

Considérant la nécessité d'apporter les adaptations suivantes :

FTM n°10 correspondant aux travaux suivants :

- Raccordement de la commande de désenfumage du self depuis la centrale CMSI de l'office périscolaire pour un montant de 2 728.33 € HT soit 3 274.00 € TTC (plus-value).

FTM n°11 correspondant aux travaux suivants :

- Asservissement porte RDC commande de l'arrêt CTA des cuisines pour un montant de 850.62 € HT soit 1 020.74 € TTC (plus-value).

Soit un total de : 3 578.95 € HT soit 4 294.74 € TTC

Considérant que cet avenant s'élève à 3 578.95 € HT soit 4 294.74 € TTC (plus-value) que le montant initial du marché était de 668 943.17 € HT ; que le nouveau montant du marché est désormais de 695 020.69 € HT, soit une augmentation de 3.90 % du montant initial du marché ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver et de signer l'avenant n°06 au marché de travaux Construction d'un groupe scolaire et périscolaire « Les Jardins de l'Europe » (Marché n°01/17) Lot n°13 : Courants forts et faibles – Système de Sécurité Incendie (SSI) pour un montant total de : 3 578.95 € HT soit 4 294.74 € TTC (plus-value)

ARTICLE 2 :

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision par l'accomplissement des formalités de contrôle de légalité.

Fait à Saint-Julien-en-Genevois le 4 mai 2020

Le Maire,
Antoine VIELLIARD



Télétransmise le 4 mai 2020

Affichée le 4 mai 2020

Retirée le :